

Modèle 2024-2025	IECI
Composante :	
Adopté par le conseil de composante le :	14/05/2024
Adopté par la CFEVU en date du :	17/05/2024
Régime d'inscription :	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Formation initiale en apprentissage <input type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation continue en contrat de professionnalisation

Dispositions particulières :
 Pour valider leur année et accéder à l'année supérieure du parcours de licence FoSMI (Formation Supérieure de Musicien Interprète) et MIP, (Musique, Interprétation, Patrimoine), les étudiants auront validé chacun des blocs de connaissances et de compétences (BCC).
 Le bloc de compétences disciplinaires n'est ni compensant ni compensable.
 Le bloc de compétences complémentaires et linguistiques se compensent mutuellement.
 Les unités d'enseignement (UE) composant chaque BCC se compensent entre elles.
 A la fin d'une année de licence FoSMI - MIP, l'étudiant(e) doit obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année.
 La non validation par l'étudiant(e) de l'une des années de FoSMI et MIP entraîne le redoublement de l'étudiant(e) avec conservation des UE acquises.
 Un(e) étudiant(e) ne peut être autorisé(e) à continuer dans l'année supérieure s'il (si elle) ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux (bloc disciplinaire et bloc complémentaire) de ce parcours. Un(e) étudiant(e) ne pourra donc être autorisé(e) à continuer en année supérieure qu'à la condition d'avoir validé les BCC disciplinaires et complémentaires du parcours. Lorsqu'un(e) étudiant(e) n'a pas validé tous les BCC de l'année en cours, la poursuite en année supérieure est soumise à l'autorisation du jury.
 Pour les étudiant(e)s inscrits en contrôle terminal, l'épreuve terminale représente 100% des crédits.
 En cas de non validation d'un ou plusieurs blocs l'étudiant(e) peut se présenter aux épreuves de seconde chance (session 2) de toutes les UE non acquises (les UE dont la note de première session est inférieure à 10/20) et non compensées au sein du ou des blocs non validés. En raison de leurs spécificités, certaines UE (UE du CRR, stage...) n'ont pas de session 2.
 Les UE libres ne peuvent être suivies qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne de l'année dans laquelle elles ont été choisies.
 L'assiduité au CM et au TD est obligatoire. Les absences doivent être justifiées. La troisième absence non justifiée entraîne la défaillance à l'UE, si l'étudiant est inscrit en contrôle continu.
 L'IECI est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômés et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux proposés par les étudiant(e)s doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. L'IECI se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat et informe ses étudiant(e)s que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré.

code Apogée	Bloc annuelisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances									
							Présentiel			Total présentiel	Distanciel			Total horaire	1ère session				2nde chance				
							Heures CM	Heures TD	Heures TP		Heures FOAD				Type de contrôle		Type de contrôle						
							%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%			Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve					
BCC disciplinaire							0	78	0	78	0	78	14										
LMCDS101	S1	Discipline principale : Instrument / Voix	Main discipline: Instrument / Voice	Obligatoire	XR Saumon	x	15		15		15	6	100%							100%	audition 30 min		
LMCDS102	S1	Deuxième instrument ancien OU Basse continue	Second ancient instrument OR Bass continuo	Obligatoire	XR Saumon	x	15		15		15	2	100%						100%	audition 30 min			
LMCDS103	S1	Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés	Artistic production in small groups and large directed ensembles	Obligatoire	C.Dravers	x	24		24		24	3		100%	Audition 30min				100%	audition 30 min			
LHHS160	S1	Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique	History of Music and Musicology	Obligatoire	E. Samama/Z. Kreidy		24		24		24	3	100%						100%	Ecrit 2h			
BCC Complément musicaux							0	84	0	84	0	84	10										
LMCTS110	S1	Ecriture 1	Writing 1	Obligatoire	S. Adam	x	18		18		18	3	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS111	S1	Solfège ancien, études des traités 1	Ancient music theory, study of treatises 1	Obligatoire	S. Adam	x	15		15		15	2	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS112	S1	Pratique vocale 1 (choeur)	Vocal practice 1 (choir)	Obligatoire	P. de Plainval	x	12		12		12	1	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS113	S1	Pratique corporelles 1	Body practice 1	Obligatoire	S. Adam	x	12		12		12	1	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS114	S1	Analyse 1	Analysis 1	Obligatoire	Z. Kreidy	x	15		15		15	2	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS116	S1	Méthodologie	Methodology	Obligatoire	Th.Leconte	x	12		12		12	1	100%						100%	Oral 15 min			
BCC complémentaires et linguistiques							24	72	0	96	0	96	6										
LFLE100	S1	FLE (Français langue étrangère)	FLE (French as a foreign language)	UE Obligatoire à choix	C. Le Floch		24		24		24	3	100%						100%	Ecrit 2h			
MIPANGS1	S1	OU Anglais musical	OR Musical English	UE Obligatoire à choix	Ch. Hevik		24		24		24	3	100%						100%	Ecrit 2h			
1 UE au choix							24	24	0	48	0	48											
LHHS101	S1	Histoire de l'art 1	History of art 1	UE Obligatoire à choix	A. Zambon		24		24		24	3		100%	Ecrit 1h				100%	Ecrit 20 min			
LHLET111	S1	OU Culture antique et humanités 1	OR Ancient culture and humanities 1	UE Obligatoire à choix	G. Holtz		24		24		24	3	100%						100%	Ecrit 2h			
BCC disciplinaire							0	78	0	78	0	78	14										
LMCDS201	S2	Discipline principale : Instrument / Voix	Main discipline: Instrument / Voice	Obligatoire	XR Saumon	x	15		15		15	6		100%	Audition 30min				100%	audition 30 min			
LMCDS202	S2	Deuxième instrument ancien OU Basse continue	Second ancient instrument OR Bass continuo	Obligatoire	XR Saumon	x	15		15		15	2	100%	100%	Audition 30min				100%	audition 30 min			
LMCDS203	S2	Production artistique en petites formations et grands ensembles dirigés	Artistic production in small groups and large directed ensembles	Obligatoire	S. Adam	x	24		24		24	3	100%						100%	audition 30 min			
LHHS260	S2	Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique	Introduction to research in musicology and music history	Obligatoire	E. Samama/Z. Kreidy		24		24		24	3	100%						100%	Ecrit 2h			
BCC Compléments musicaux							0	117	0	117	0	117	10										
LMCTS210	S2	Ecriture 2	Writing 2	Obligatoire	S. Adam	x	18		18		18	3	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS211	S2	Solfège ancien, études des traités 2	Ancient music theory, studies of treatises 2	Obligatoire	S. Adam	x	15		15		15	2	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS213	S2	Pratique vocale 2 (chant grégorien)	Vocal practice 2 (Gregorian chant)	Obligatoire	P. de Plainval	x	12		12		12	1	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS214	S2	Pratiques mentales et corporelles 2	Mental and physical practices 2	Obligatoire	S. Adam	x	15		15		15	1	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS212	S2	Organologie, lutherie, accords, tempéraments	Organology, violin making, chords, temperaments	Obligatoire	S. Adam	x	12		12		12	1	100%						100%	Oral 15 min			
1 UE au choix							0	45	0	45	0	45											
LMCTS216	S2	Direction de chœur	Choir direction	UE Obligatoire à choix			15		15		15	2	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS218	S2	OU Harmonisation au clavier	OR Keyboard harmonization	UE Obligatoire à choix			15		15		15	2	100%						100%	Oral 15 min			
LMCTS217	S2	OU Edition d'une préface	OR Preface writing	UE Obligatoire à choix			15		15		15	2	100%						100%	Oral 15 min			
BCC complémentaires et linguistiques							18	72	0	90	0	90	6										
FLE200	S2	FLE (Français langue étrangère)	FLE (French as a foreign language)	UE Obligatoire à choix	C. Le Floch		24		24		24	3	100%						100%	Ecrit 2h			
MIPANGS2	S2	OU Anglais musical	OR Musical English	UE Obligatoire à choix	Ch. Hevik		24		24		24	3	100%						100%	Ecrit 2h			
1 UE au choix							18	24	0	42	0	42											
LHHS209	S2	Histoire de l'art 2	History of art 2	UE Obligatoire à choix	J.-Ch. Geslot		18		18		18	3		100%	Ecrit 2h				100%	écrit d'1 h			
LHLET211	S2	OU Culture antique et humanités 2	OR Ancient culture and humanities 2	UE Obligatoire à choix	G. Holtz		24		24		24	3	50%		50%	Ecrit 2h			100%	Ecrit 2h			
4 UE au choix							0			0	0	0											
UETRENGAP	S2	Engagement et vie associative		UE facultative	Fabienne MISGLICH	x	6h		6h		6h	3	70%	rapport d'activité	30	oral et fiche-projet			100%	oral			
TAPSLSE4	S2	Théorie et pratique des activités physiques et sportives		UE facultative	Pierre NIETO	x	18h		18h		18h	3	100%	pratique (65%) et théorique (35%)					100%	pratique (65%) et théorique (35%)			
PARIS452	S2	Culture—Pratiques artistiques (Options—théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)		UE facultative	Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Houradine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 22 (Histoire de l'art) 2+ 2h de cours + 4+ 4h de visites de musées)	124h		124h	3	100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio) production (média-radio)	
Total heures maquettes							total h CM	total h TD	total h TP	total présentiel	total distanciel	total heures maquettes	total ECTS										
							42	501	0	543	0	543	60										
Total heures étudiant															423								